

INTITULE DE L'ATELIER :

HABITAT ET ENVIRONNEMENT



° **MOTS CLES :**

HABITAT, VILLES, ENVIRONNEMENT, MATERIALITE, DURABILITE

° **EQUIPE PEDAGOGIQUE :**

Responsable pédagogique : Loeiz CARADEC, architecte et maître de conférences en TPCAU

Autre enseignant : Caroline MAZEL, architecte et maître de conférences en TPCAU

Autres enseignants ponctuels pour conférences thématiques et jurys

° **CONFIGURATION :**

ATELIER DE PROJET S7

° CONTENUS PEDAGOGIQUES :

1-OBJECTIFS DU MASTER HABITAT ET ENVIRONNEMENT

Ce master agrège des compétences dans l'école et dans son entourage professionnel et scientifique, pour assurer la formation d'architectes responsables ainsi que la production de savoirs fondamentaux appliqués sur notre environnement habité.

Les étudiants qui participent aux enseignements de ce master sont préparés à peser sur la production des lieux de vie de demain à travers une activité de conception engagée, informée et porteuse d'innovation, jusque dans la maîtrise de la domesticité et des détails constructifs pérennes d'une habitation collective.

Ce domaine d'études vise la construction chez l'étudiant de la capacité à asseoir, à assumer et à défendre son engagement en tant qu'architecte.

La conception architecturale et urbaine consiste en l'intervention de certains dans le vécu des autres. Elle exige donc l'élaboration d'une éthique qui donne sens et pertinence à l'action de l'architecte.

Le thème de l'habiter est particulièrement propice pour favoriser le développement d'une démarche informée et réfléchie chez l'architecte, car il concentre de manière singulière les multiples facteurs qui conditionnent le milieu où évolue l'homme : l'espace architectural urbain et paysagé évidemment, mais également la politique, les phénomènes sociaux et sociétaux, l'urbanisation et l'organisation du territoire, les contraintes environnementales et économiques, les règles et les normes, les usages et les modes de vie, et enfin les exigences de la construction et de son économie.

Cette problématique se prête notamment :

- au développement des capacités et des savoirs en matière de conception architecturale, urbaine et environnementale.
- à la production, par le projet, de matière innovante et utile au regard des enjeux de la métropolisation contemporaine.
- à une approche de recherche sur les contextes politiques, sociaux et réglementaires de la production architecturale, sur les évolutions dans la demande sociale (modes de vie, pratiques, usages, appropriation), sur les processus de la fabrication de l'architecture, dont les méthodes de conception et les nouvelles formes d'interaction entre parties prenantes, et sur les modes constructifs attentifs à l'environnement (questions-réponses climatiques et énergétiques).

Ce parcours associe de façon complémentaire des enseignants des champs TPCAU (praticiens et chercheurs) et SHS (chercheurs) à travers un séminaire attentif à l'habité. Sa matière pédagogique et scientifique puise donc dans la théorie de l'architecture, de la ville et du paysage, la pratique de la conception spatiale, la construction, la sociologie, les sciences politiques, et diverses expertises.

Ce principe fondateur d'interdisciplinarité génère une tension productive entre l'action et la réflexion, entre la proposition et l'analyse, entre le faire et le regard critique, entre atelier et séminaire à travers le laboratoire PAVE.

2-CONTENUS DU MASTER HABITAT ET ENVIRONNEMENT :

Cette unité d'enseignement initie une recherche à la fois collective et personnelle, théorique et pratique, sur la fabrication et la mutation de la ville dense depuis la fin du dix-neuvième siècle, à travers la matière principale de nos villes, le logement.

La transformation éco-responsable des territoires sélectionnés pour ce semestre répond à la demande sociale et aux enjeux environnementaux actuels. Elle a pour tâche de reconsidérer la notion de durabilité au travers d'une permanence évolutive ouverte aux appropriations.

Elle s'effectue à travers un projet de "pièce urbaine", où la mixité de logements, d'activités, d'équipements sociaux et d'espaces végétalisés, est affichée et développée comme mode d'enrichissement sociétal.

Elle poursuit également l'acquisition d'une méthode allant de la cellule à la ville, propre à la conception de l'habitat contemporain jusque dans ses espaces spécifiques (appartements, circulations, espaces partagés, halls d'entrée, jardins) et dans ses détails constructifs (structure, réseaux et fluides, enveloppes et énergie, occultations...), et plus générale pour les activités connexes.

Pour cela, cette UE forge une démarche de conception développant des exercices de manipulation de dispositifs spatiaux et urbains, liés à la notion de l'habiter et du vivre ensemble, en les inscrivant dans la fabrication de lieux dans la ville, où la qualité architecturale devient sur le temps long vecteur de durabilité.

Les objectifs pédagogiques sont :

- fournir les outils de base à l'élaboration du projet d'habitat lié à la domesticité en milieu urbain
- conduire l'étudiant(e) à gérer progressivement la complexité urbaine et architecturale, sociologique et constructive
- permettre à l'étudiant(e) de faire preuve de sa capacité à élaborer une "pensée construite".
- favoriser l'échange, la stimulation et le perfectionnement entre étudiants de M1 sur une problématique abordable à différents niveaux de maturité conceptuelle et de la transmission de sa résolution via les outils de représentation.

° MODALITES PEDAGOGIQUES, EXERCICES

1-TROIS ECHELLES DE CONCEPTION

Au cours du semestre, trois phases se succèdent et se renvoient l'une à l'autre : conception, formalisation et matérialisation.

Sont abordés ainsi les thèmes de la ville (la forme urbaine), du projet (l'édifice) et du détail (la logique constructive selon les corps d'état).

Supports à des explorations et des manipulations autour de thèmes concis, d'attentions générales et particulières, ces phases courtes, d'une durée de 4 à 5 semaines, permettent à l'étudiant.e d'aborder différentes échelles de la conception architecturale et de la décomposition - recombinaison analytique, sous forme d'exercices typo-morphologiques, puis de projet contextualisé.

Les débats et conférences d'invités, les cours sur le logement, en particulier social, alimentent la réflexion sur les notions spatiales et constructives fondamentales, en relation avec la lecture du programme et le projet. Les règles d'urbanisme et les normes (incendies, handicaps, surfaces) sont également abordées, en tant que support à une constructibilité de l'ordre du possible à ce stade des études.

Il en est de même pour l'analyse architecturale individuelle de bâtiments de logement collectif remarquables, sélectionnés pour leur valeur didactique.

Un voyage collectif de quelques jours (précédemment Amsterdam, Rotterdam, Berlin, Dessau, Porto, Paris, Lyon, Marseille...) et des visites sur Bordeaux (Saïge Formanoir, Arago, Noailles, Pontet-Lamartine...) sont organisés autour d'œuvres urbanistiques et architecturales choisies (tissus anciens, cités-jardins, grands ensembles, ZAC...).

2- LIEU

Pièce urbaine au sein d'une métropole régionale ou d'une capitale en mutation et banlieues.

3- MODE OPERATOIRE

Site d'intervention partagé entre plusieurs étudiants, qui élaborent ensemble la répartition du programme, l'implantation de la pièce urbaine dans la phase territoriale et des espaces publics. Chacun développe son projet personnel dans la phase liée à l'édifice.

4- PROGRAMME

Logements collectifs et semi-collectifs (60 à 80) + petits équipements de proximité (Maison pour l'Emploi, Crèche, Poste ...), culturels et sportifs, activités, commerces, à répartir entre étudiants + espaces publics à traiter collectivement (voirie, jardins).

5/ EVALUATION

/ Analyse architecturale : 15% (travail individuel)

- Acquisition de connaissances et de références

- Qualité de la représentation schématique et analytique (écrits, dessins, maquettes, oral)

/ Exercices typo-morphologiques / Jury intermédiaire : 20% (travail individuel)

- Qualité des manipulations, des stratégies spatiales, de l'observation et de la réflexion engagée
- Représentation et communication (écrits, dessins, maquettes, oral)

/ Analyse urbaine / Jury intermédiaire : 20% (travail collectif)

- Capacité à interroger le site et le révéler
- Exploration du territoire, cohérence des propositions urbaines et paysagères
- Représentation et communication (écrits, dessins, maquettes, oral, projection)

/ Projet architectural, urbain et paysagé / Jury final : 45% (travail individuel)

- Pertinence de la démarche et de la proposition, qualité de l'alliance entre savoir et savoir-faire.
- Représentation et communication (écrits, dessins, maquettes, oral)

/ Conservation des travaux et organisation de la journée Portes Ouvertes, exposition, recueil.